

**CONFÉRENCE INTERNATIONALE
DE L'ACADÉMIE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES DE LA CEMAC**

*Quelle dynamique sous régionale pour
l'implication du secteur privé local dans
les industries extractives ?*

Par

Nacisse Palissy Chassem

Tél. : (00237) 699 18 55 56

Email : nchassem@yahoo.fr



16 au 18 juin 2015
Hôtel Hilton, Yaoundé - Cameroun





PLAN DE LA PRÉSENTATION

- ❑ Introduction
- ❑ Caractéristiques des industries extractives (IE)
en zone CEMAC
- ❑ Performances du Secteur Privé Local (SPL) dans
les pays de la CEMAC
- ❑ Recommandations pour l'implication du SPL
dans les IE en zone CEMAC
- ❑ Conclusion



INTRODUCTION

- Le potentiel de richesse du sol et sous-sol des pays africains en général et ceux de la CEMAC en particulier, est connu bien avant l'établissement de leur « acte de naissance » il y a plus de 50 ans.
- Mais c'est avec la multipolarité du monde, l'émergence de nouvelles puissances économiques que l'intérêt pour les richesses du sol et du sous-sol Africain s'est accru.
- En particulier, avec l'expansion industrielle et l'urbanisation de la Chine, la demande mondiale de produits minéraux a augmenté de manière spectaculaire depuis 2000.
- D'une progression de 1% en moyenne annuelle entre 1990 et 2000, la production mondiale d'acier était de 6,7% entre 2000 et 2007.



INTRODUCTION

- Au delà de l'intérêt pour les richesses du sol et sous-sol africain, l'émergence de nouvelles puissances économiques (Chine, Inde, Brésil, etc.) s'est accompagnée de la croissance et la diversification des économies africaines mais surtout de la réduction de la pauvreté.
- Dès lors, les pays africains ont vu en ces richesses, une passerelle pour se développer et sortir enfin du cercle vicieux de la misère et de la guerre.
- L'apparition de nouveaux concepts : contenu local, développement durable, émergence, etc. mais surtout **développement inclusif**.
- Mais, l'une des composantes essentielles du développement inclusif c'est **le secteur privé local** : créateur de richesse, pourvoyeur d'emploi et garant de la cohésion sociale.



INTRODUCTION

- Une chose est de posséder les ressources naturelles mais une autre est de les exploiter.
- Pour être véritablement rentable, les industries extractives requièrent des investissements financiers colossaux, des compétences humaines spécifiques et pointues, une excellente capacité de gestion des risques (qui sont pour ce qui est de ce secteur divers et sévères) et la maîtrise des questions environnementales et de développement durable.
- *Des capacités que le secteur privé local des pays d'Afrique en général et ceux de la CEMAC en particulier ne possèdent pas.*



INTRODUCTION

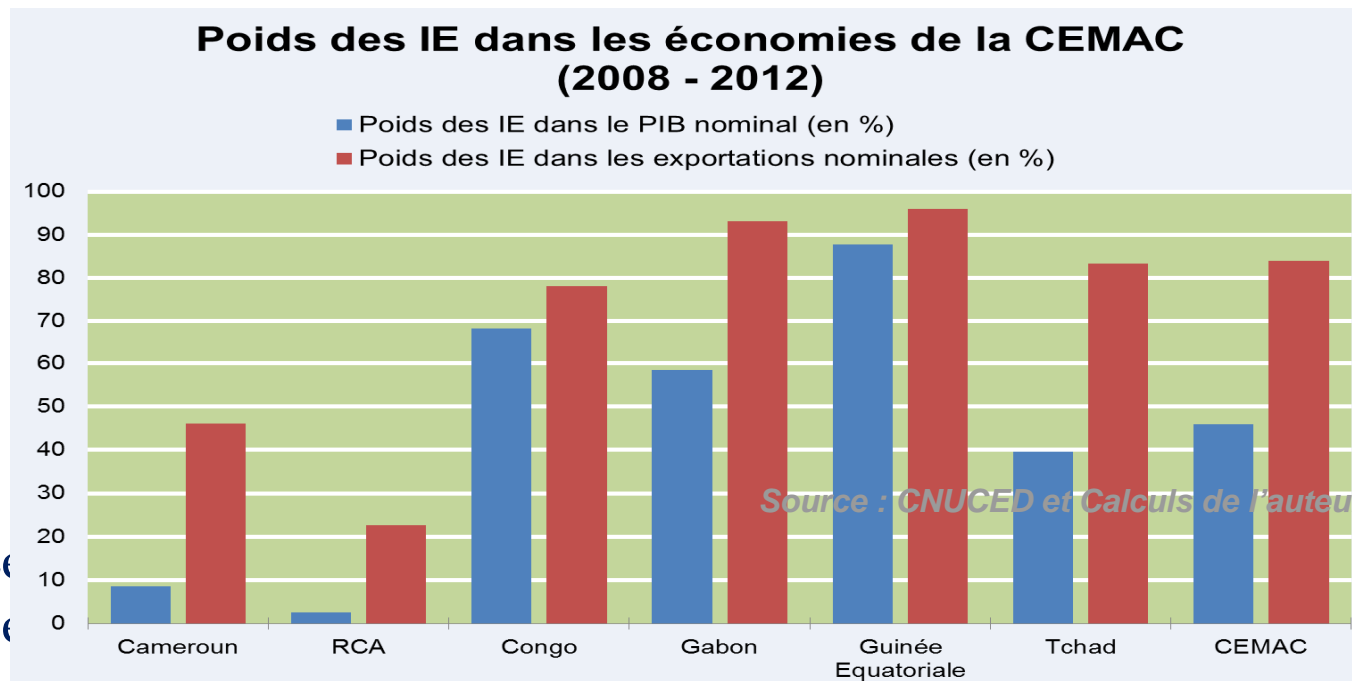
- Eu égard les insuffisances du secteur privé local, les richesses des pays de la CEMAC en ressources naturelles et l'importance que ceux-ci ont dans leurs économies, et leurs aspirations à l'émergence 2025 – 2035, Comment amener le secteur privé local à s'impliquer dans le secteur des industries extractives ?



CARACTÉRISTIQUES DES INDUSTRIES EXTRACTIVES (IE) EN ZONE CEMAC



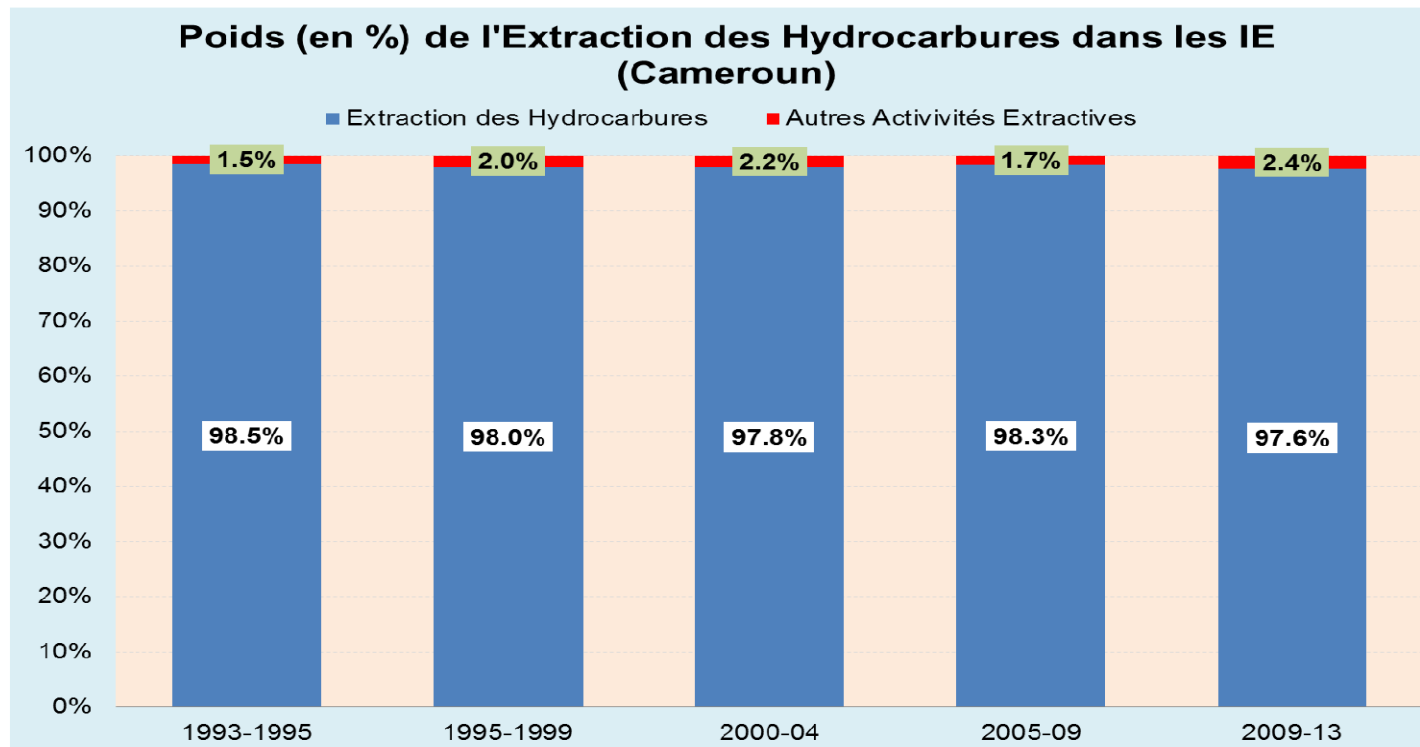
CARACTÉRISTIQUES DES INDUSTRIES EXTRACTIVES (IE) EN ZONE CEMAC



➤ Le poids des industries extractives est important dans le PIB et les exportations de la CEMAC (plus de 40% du PIB et 80% des exportations).



CARACTÉRISTIQUES DES INDUSTRIES EXTRACTIVES (IE) EN ZONE CEMAC



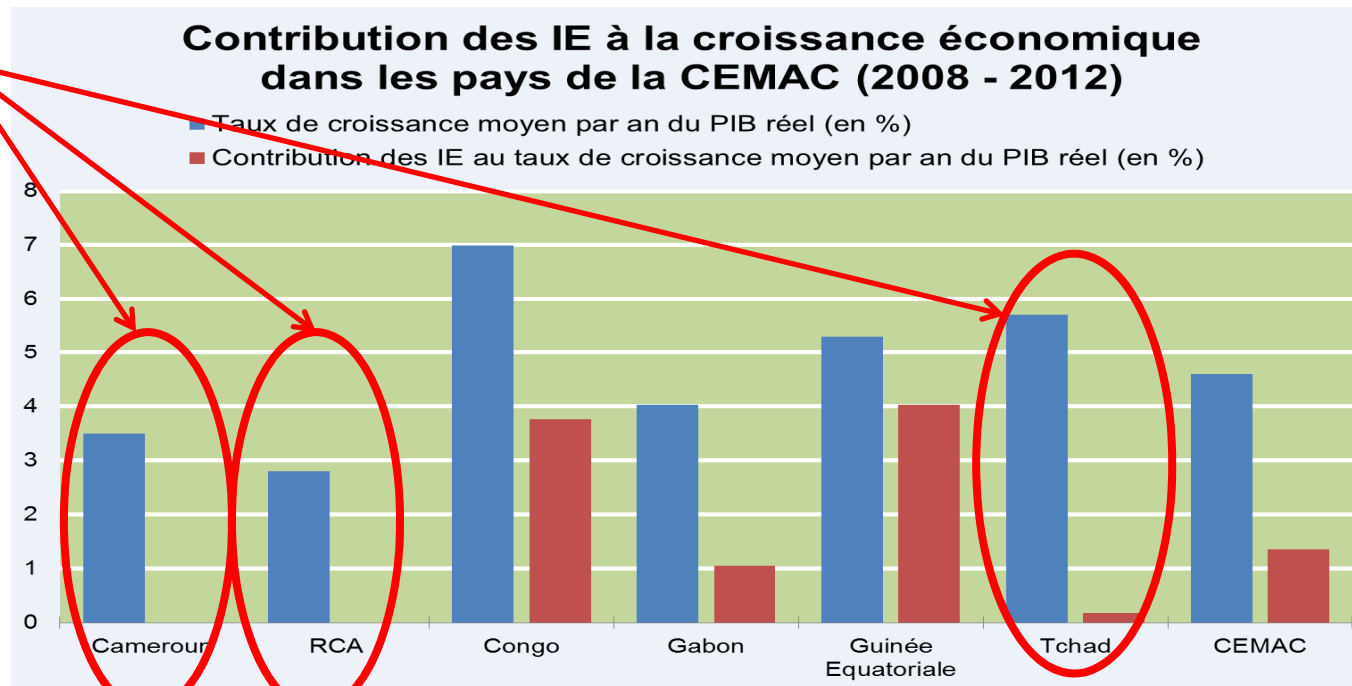
Source : INS du Cameroun (2014)

- Dans les pays de la CEMAC (hormis la RCA) le poids de l'Extraction des hydrocarbures reste prépondérant dans les industries extractives.



CARACTÉRISTIQUES DES INDUSTRIES EXTRACTIVES (IE) EN ZONE CEMAC

**Contribution nulle à la
croissance du PIB**



Source : CNUCED et Calculs de l'auteurs

- C'est un secteur très peu dynamique (qui croît peu). Sa contribution à la croissance du PIB est faible au regard de son poids dans le PIB. Ceci parce que l'activité des IE se limite encore à l'extraction (au bout-début de la chaîne de valeur) sans transformation (création de valeur).



CARACTÉRISTIQUES DES INDUSTRIES EXTRACTIVES (IE) EN ZONE CEMAC

	Nombre d'entreprises	%	Effectif des employés permanents	%	Effectif des employés temporaires	%
Extraction	30	0.03	1 162	0.30	28	0.06
Autre secondaire	12 124	12.90	86 727	22.45	16 770	38.56
Primaire	345	0.37	33 905	8.78	1 302	2.99
Tertiaire	80 109	85.25	261 927	67.81	25 287	58.14
Non déclaré	1 361	1.45	2 542	0.66	108	0.25
Total	93 969	100	386 263	100	43 495	100

Source : RGE au Cameroun (2009)

- C'est un secteur avec un nombre assez faible d'entreprises qui emploie très peu. Depuis 2010, le nombre d'entreprises dans les IE a connu une nette hausse en raison notamment des incitations dans le secteur et l'octroi de plusieurs permis d'exploration et d'exploitation.
- Toutefois, la majorité de ces entreprises sont en cessation d'activité pour ce qui est des Grands Exploitants ou bien ont recouru aux joint-ventures notamment avec des partenaires Asiatiques, pour ce qui est des personnes qui ont des permis d'exploitation artisanale.



CARACTÉRISTIQUES DES INDUSTRIES EXTRACTIVES (IE) EN ZONE CEMAC

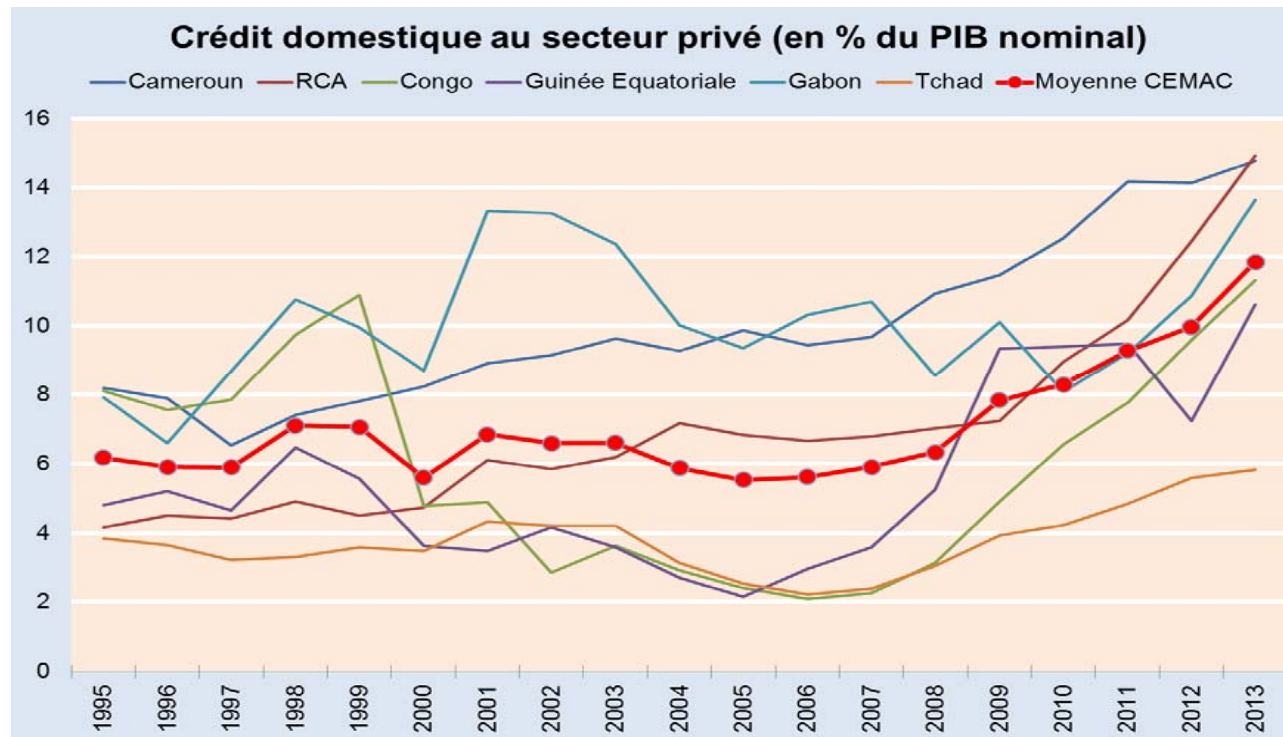
- Dans ce contexte, le Gouvernement Camerounais a suspendu la délivrance, le renouvellement et toute transaction sur les autorisations d'exploitation minière artisanale depuis le 14 mai 2014 sur l'étendue du territoire national. Cette mesure vise à contrôler la production de l'or au Cameroun
- De plus, il a été institué par décret signé le 1^{er} août 2014 un nouveau cadre légal pour l'artisanat minier peu mécanisé c.à.d toute activité d'exploitation minière artisanale dont le matériel utilisé reste limité à une pelle chargeuse, un à trois excavateurs et un centre de lavage. Ce décret soumet l'artisanat minière mécanisé engagé dans un contrat de partenariat technique et financier avec une personne aux dispositions législatives de la mise industrielle (**Participation de l'Etat, paiement de l'Impôt sur les Sociétés et de la Taxe Ad valorem**).



PERFORMANCES DU SECTEUR PRIVÉ LOCAL (SPL) DANS LES PAYS DE LA CEMAC



PERFORMANCES DU SECTEUR PRIVÉ LOCAL (SPL) DANS LES PAYS DE LA CEMAC

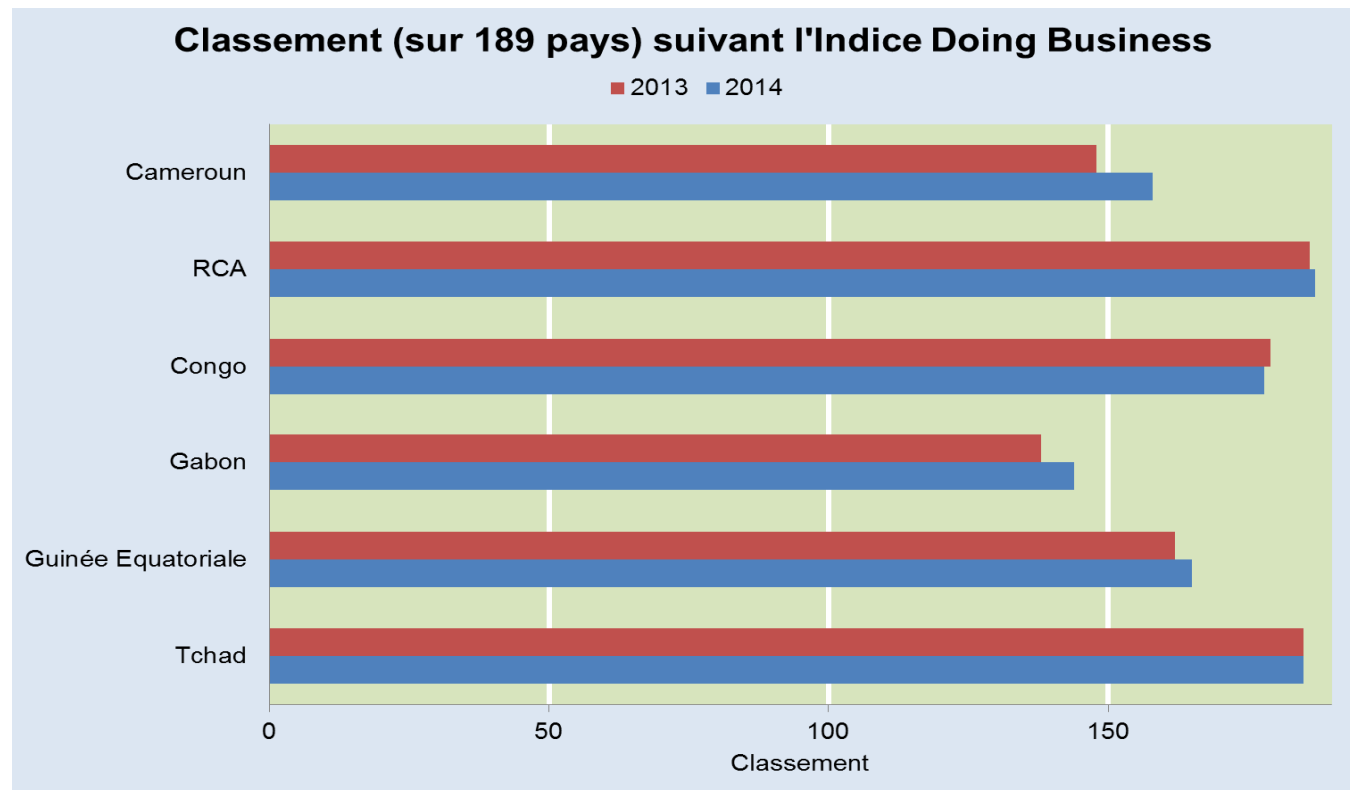


Source : WDI (juin 2015)

- Un secteur privé local peu performant au regard du crédit en pourcentage du PIB mobilisé, qui est resté en moyenne inférieur à 15% depuis 1995.



PERFORMANCES DU SECTEUR PRIVÉ LOCAL (SPL) DANS LES PAYS DE LA CEMAC

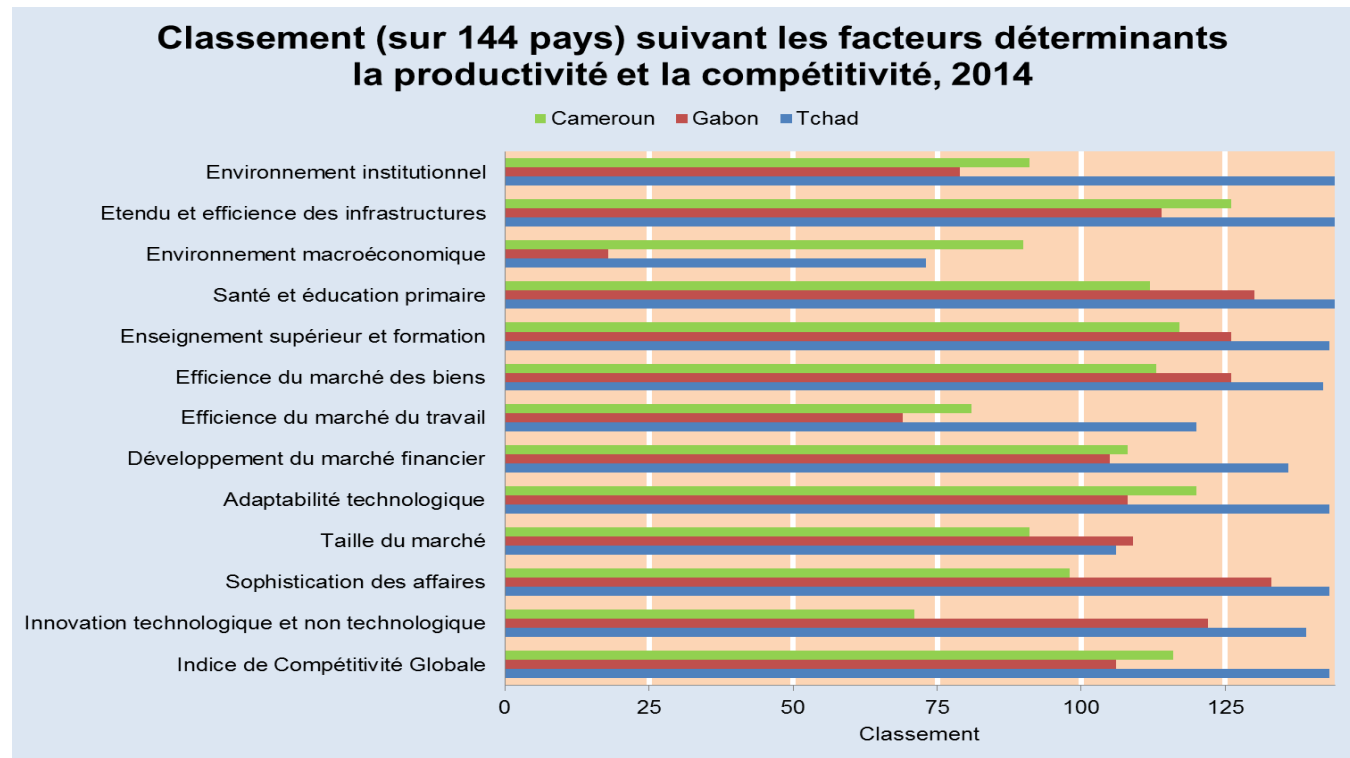


Source : Source : Banque mondiale, Doing Business (2014)

- Le climat des affaires est resté pendant longtemps peu propice au développement du secteur privé local.



PERFORMANCES DU SECTEUR PRIVÉ LOCAL (SPL) DANS LES PAYS DE LA CEMAC

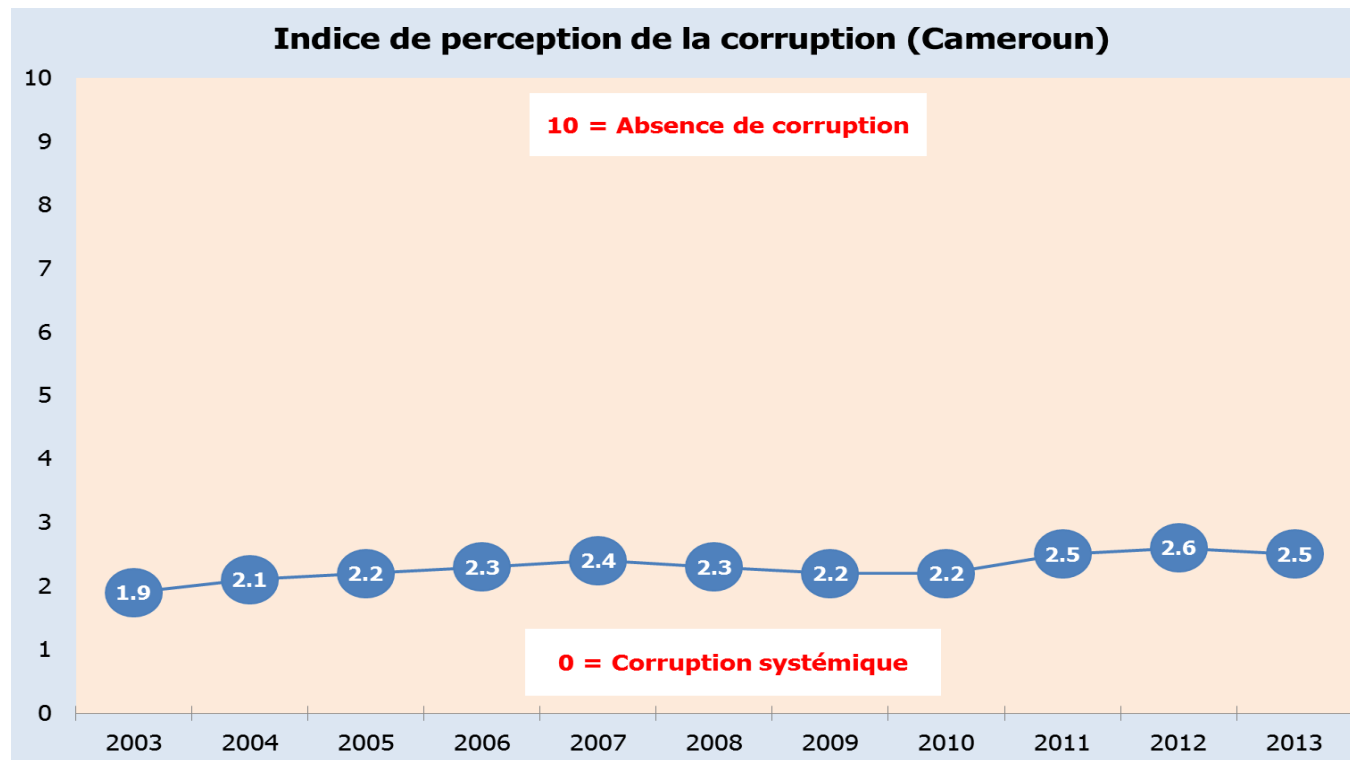


Source : WDR (2014)

- Le secteur privé local se déploie dans un environnement peu productif. Les pays de la CEMAC ont un mauvais classement suivant tous les principaux facteurs qui déterminent le productivité et la compétitivité.



PERFORMANCES DU SECTEUR PRIVÉ LOCAL (SPL) DANS LES PAYS DE LA CEMAC



Source : Transparency International

- Les solutions apportées aux problèmes du secteur privé local sont peu efficaces. Les problèmes sont persistants d'une année à une autre. Conséquence, *le SPL de la CEMAC soit resté pendant longtemps peu performant.*



RECOMMANDATIONS POUR L'IMPLICATION DU SPL DANS LES IE EN ZONE CEMAC



RECOMMANDATIONS POUR L'IMPLICATION DU SPL DANS LES IE EN ZONE CEMAC

Secteur Privé Local	Industrie Extractive
<ul style="list-style-type: none">- Peu performant en raison de contraintes multiples découlant de la faiblesse des capacités des pays de la CEMAC dans divers domaines relatifs à la productivité et à la compétitivité.	<ul style="list-style-type: none">- Fort coefficient de capital physique- Compétences humaines spécifiques pointues- Risques divers et sévères- Forte contribution au PIB- Faible contribution à la croissance du PIB- Absence de transformation
OPPORTUNITÉS <ul style="list-style-type: none">- Le secteur des IE a un fort potentiel de croissance- L'augmentation spectaculaire de la demande des produits minéraux- Le chômage et le sous-emploi important de la population jeune- Une croissance encore insuffisante pour réduire le nombre de pauvres	



RECOMMANDATIONS POUR L'IMPLICATION DU SPL DANS LES IE EN ZONE CEMAC



SECTEUR PRIVÉ LOCAL : Comment est-ce qu'on peut me demander de m'impliquer dans un secteur d'activité qui demande des investissements importants alors que la banque me refuse le crédit pour les activités que je maîtrise un peu plus?



BANQUE : Est-ce que ce secteur privé local est même réaliste ? Comment peut-il me demande de financer des activités aussi risquées? En plus, de même que moi, il n'a pas les compétences nécessaires pour gérer ce type d'affaires.



RECOMMANDATIONS POUR L'IMPLICATION DU SPL DANS LES IE EN ZONE CEMAC

- *Promouvoir, inciter et encourager les JOINT-VENTURES entre les investisseurs locaux ayant un intérêt manifeste pour des Industries Extractives et les investisseurs étrangers compétents et ayant une capacité financière avérée.*
- *Renforcer les capacités locales à travers le Contenu Local en mettant un accent particulier sur la SOUS-TRAITANCE et le TRANSFERT DES TECHNOLOGIES c'est-à-dire la mise en place des programmes de formation en faveur du personnel local et des PME/PMI locales en vue de l'appropriation de la technologie. Le Contenu Local doit intervenir dans le cadre d'un Plan Local de Développement.*



RECOMMANDATIONS POUR L'IMPLICATION DU SPL DANS LES IE EN ZONE CEMAC

- *Identifier et résoudre les contraintes prioritaires au sein d'une instance de Dialogue Public-Privé. A cet égard, il est nécessaire de renforcer les capacités :*
 - a. *des membres de cette instance pour qu'ils aient une parfaite maîtrise des enjeux et défis du secteur ;*
 - b. *des institutions chargées de la mise en œuvre des réformes identifiées puis adoptées par l'ensemble des parties dans le cadre du Dialogue Public-Privé*
- *Réaliser les infrastructures énergétiques et de transport (routes, chemin de fer, port, etc.) pour désengorger les bassins de production.*



RECOMMANDATIONS POUR L'IMPLICATION DU SPL DANS LES IE EN ZONE CEMAC

- *Etendre la notion de contenu local doit à la sous-région en incluant dans les contrats d'exploitation, l'obligation du recours aux entreprises locales compétentes des autres pays de la sous-région lorsqu'il n'en existe pas dans le pays d'investissement. A cet égard, la CEMAC devrait créer une Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat sous-régionale (BSTP - CEMAC) et une Bourse de Compétences dans le secteur des industries extractives.*
- *Mettre en place des Clusters dans chaque bassin de production pour garantir la régularité et la qualité de l'approvisionnement des entreprises locales aux industries extractives.*



RECOMMANDATIONS POUR L'IMPLICATION DU SPL DANS LES IE EN ZONE CEMAC

- *Faciliter le regroupement des artisans miniers sous la forme de Groupement d'Intérêt Economique (GIE) par exemple et leur apporter un appui en équipement de travail, renforcement de leur capacité de gestion des revenus issus de la commercialisation de leur production, prospection de nouveaux marchés et recherche des Joint-ventures.*
- *Réaliser des études spécifiques dans le secteur afin de permettre aux potentiels intervenants d'avoir une meilleure connaissance des risques et des gains probables.*
- *Mettre en place des banques de développement et des mécanismes de garantie des activités du secteur des Industries Extractives.*



CONCLUSION



CONCLUSION

- I. Efficacité du Dialogue Public – Privé*
- II. Sous-Traitance et Transfert de Technologies*
- III. Contenu Local et Plan de Développement Local*
- IV. Encadrement des artisans miniers*
- V. Mécanismes d'accompagnement et de financement efficaces*



Merci de votre attention!

